

Bulletin d'information municipal

DÉCEMBRE 2018

N° 34



Sommaire

3 Le Mot du Maire

Actions de la municipalité

4 Bâtiments

5 Urbanisme

6 Clérac chouchoute ses aînés - Collecte des déchets ménagers

Informations diverses

7 Compostage - Prélèvement à la source

8 Incivilité ou imbécilité ? - Les délaissés liés au passage de la ligne LGV

9 L'ADMR toujours dans l'aide de tous - Prévention des dégâts liés au gibier

Vie locale

10 Comité des Fêtes

11 Les Anciens combattants - Club de l'Amitié - Tarot sud Challenge

12 COSM du Lary

13 Teurlay Environnement Théâtre

14 ASCC

Culture et loisirs

15-1 Musée

17 Un peu d'histoires sur les lieux-dits

18-20 Ecole

21 Spectacles

22-23 Bibliothèque

24-28 Du chemin de Charlemagne à la LGV (2)

29 Protégeons les abeilles

30 Cuisiner encore zéro déchets !

Vie pratique

31 Etat civil

32 Informations utiles



Directeur de publication : Guy PASQUET

Rédacteur en chef : Dominique MAUREL

Mise en page : Adeline MIMAUD

Impression : Imprimerie ROBERT

N° dépôt légal : 962





Le Mot du Maire

Chers Cléracais,

Chères Cléracaises,

Nous voici bientôt au terme de l'année 2018. La fin de cette année est marquée par l'inquiétude pour le devenir de beaucoup de nos concitoyens. Cette inquiétude débouche sur des manifestations souvent violentes qu'il nous faut condamner. Des solutions acceptables pour tous doivent être trouvées rapidement dans un dialogue républicain sans exclusion des corps intermédiaires (syndicats, associations, élus territoriaux...) ignorés depuis des mois, et pourtant garants de la démocratie.

A propos d'insécurité, la mairie a été visitée la nuit du 24 novembre. La chambre forte a été dérobée et retrouvée dans la nature entre Clérac et Cercoux complètement éventrée. Les recettes des régies ont disparues (600 €) ; les documents administratifs eux ont été retrouvés souvent dans un état désastreux... Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Montguyon.

Soyons optimistes pour 2019 et espérons que comme traditionnellement, cette période des fêtes de fin d'année, sera propice pour vous à des moments de joie avec votre famille et vos amis.

Santé, bonheur pour cette nouvelle année.

Le Maire, Guy PASQUET

VOËUX DE LA MUNICIPALITE

Les vœux de la municipalité auront lieu le vendredi 18 janvier 2019 à 19 heures dans la salle des fêtes.

Vous y êtes cordialement invités.

Actions de la municipalité

Longère / Bibliothèque

Les travaux étant terminés depuis début Octobre, la nouvelle Bibliothèque est ouverte et fonctionnelle pour tous avec son nouvel agencement. Nous vous invitons à visiter ce lieu de culture, de découverte et d'échange, où vous serez accueilli par une équipe très motivée et sympathique. La nouvelle Agence Postale est ouverte depuis Octobre, avec son lot de modernité et le sourire de Marie-Line à l'accueil. Ces travaux de réhabilitation étaient suivi par le cabinet d'architecture So'Light de Chevanceaux.

Le montant des travaux (hors architecte) s'élèvent à 438 057.21 € HT. La commune bénéficie de subventions diverses auprès de différents organismes : la Fondation LISEA (suite au passage de la Ligne Grande Vitesse), l'Etat, la Région Poitou-Charentes, le Département.

L'autofinancement restera d'environ 50%.



Bibliothèque



Agence postale

Mairie

La municipalité a décidé d'engager une consultation pour la réhabilitation et la mise aux normes de la Mairie. Nous allons récupérer les locaux de l'ancienne Bibliothèque. Ces travaux consistent en l'aménagement intérieur : mise aux normes pour personnes à mobilité réduite, réorganisation de l'espace accueil et des bureaux, création de la salle du conseil au RDC. Ce projet permettra d'avoir des locaux plus fonctionnels. Les travaux débuteront le 1er semestre 2019.



Maisons lotissement la Rente

La municipalité a pris la décision de construire 2 maisons au lotissement de la Rente afin d'accueillir de nouvelles familles et faire perdurer son patrimoine locatif. Le cabinet d'architecture So'Light de Chevanceaux a été retenu pour la réalisation de ce projet. Les travaux devraient débuter le 1er semestre 2019.

Les entreprises suivantes ont été retenues :

Lots - Intitulés	Entreprises	Montant HT
LOT 1 - Gros œuvre	Gaétan BUREAU	85 239.20 €
LOT 2 - Charpente bois	Elément Bois	7 374.48 €
LOT 3 - Couverture tuile	Gaétan BUREAU	12 815.00 €
LOT 4 - Menuiseries extérieures	Menuiserie GUERIN	19 903.29 €
LOT 5 - Cloisons/plafonds	BOUDEAU-VIECELI	20 750.04 €
LOT 6 - Menuiseries intérieures	SAS CBMEC	19 484.93 €
LOT 7 - Revêtements de sols scellés	MALHOUREUX	18 660.50 €
LOT 8 - Peinture	SAS MARRAUD	7 020.17 €
LOT 9 - Electricité	SARL FRADON	11 337.80 €
LOT 10 - Plomberie VMC	SARL BOYER	16 098.97
LOT 11 - VRD	SARL BASTERE	23 385.55 €
LOT 12 - Clôtures	Gaétan BUREAU	12 772.00 €
TOTAL		254 841.93 €

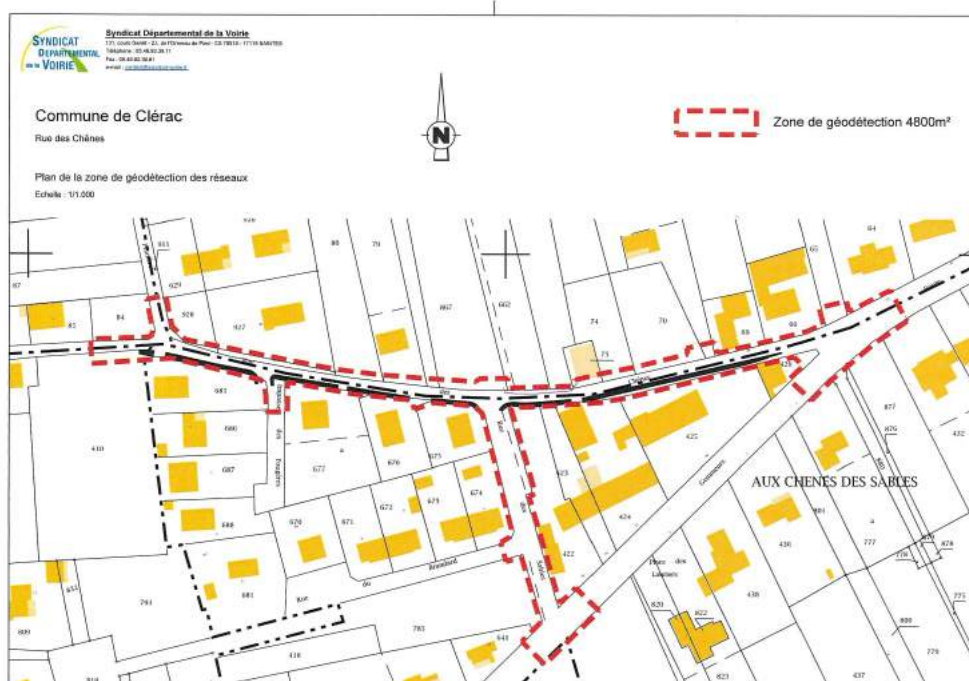


Rue des chênes

Des travaux dans la Rue de Chênes sont prévus au printemps 2019. Ces derniers consistent en la réfection de la chaussée fortement dégradée avec implantations de trottoirs et de places de parking.

La municipalité organisera une réunion d'information auprès des riverains afin de présenter le projet et le déroulement des travaux. Les travaux seront réalisés par le Syndicat De Voirie Départemental.

Le montant des travaux est estimé à 180 000 € HT.



Défense incendie à Fradon

Les travaux d'installation de la citerne incendie de 60 m3 sont terminés.

Elle est située dans le carrefour principal du village à proximité de l'abribus et permettra la protection en cas d'incendie.

Le montant des travaux s'élève à 23 983.00 € HT.



Clérac chouchoute ses aînés

Le samedi 17 novembre la municipalité organisait le traditionnel repas spectacle annuel.

112 personnes ont répondu, soit 37% des invitations adressées.

Ils étaient accueillis et accompagnés par monsieur le maire, un adjoint et 5 conseillers municipaux dont 4 conseillères !

Il semble que la journée fût particulièrement réussie et que ceux qui sont venus n'ont pas été déçus !

Le repas exclusivement préparé par les artisans Cléracais se révéla plutôt excellent (le traiteur Galilé pour la cuisine, l'épicerie Ravet pour les boissons et le fournil de Clérac pour le pain et le délicieux dessert).

Le spectacle présenté par l'association « Les Etoiles Lyriques » ne fut pas moins réussi avec sa Revue Cabaret. Se sont succédées sur scène : fleurs, perles, plumes, paillettes, portées par deux belles danseuses et les plus beaux chants de nos jeunes années, interprétés par un charmant animateur. Ils ont su créer une ambiance joyeuse et chaleureuse, pas trop bruyante en alternance avec le service des plats.

Enfin pour terminer ils ont fait place à la danse et les plus alertes ont achevé la journée sur la piste.

La salle s'est vidée peu à peu et beaucoup sont repartis des étoiles plein les yeux !

Nous leur disons à l'année prochaine !



Collecte des déchets ménagers

En partenariat avec votre commune, la Communauté des Communes de la Haute Saintonge a mis en place la collecte sélective de proximité en sacs jaunes. Nous vous remercions de votre adhésion au tri sélectif des déchets.

Au vu des bonnes performances et de la bonne qualité du tri sélectif dans votre secteur, votre commune, **la Communauté des Communes, qui a la compétence « déchets », a souhaité installer des bacs de regroupement en ordures ménagères (couvercle vert), et sélectifs (couvercle jaune) sur tout son territoire.**

La Commune de CLERAC étudie actuellement le maillage complet avant la mise en place de cette collecte.

Délai maximum fin mars 2018.

Vous serez prévenus de la date exacte de mise en œuvre.

Les sacs et les bacs privés ne seront plus ramassés en porte à porte.

La collecte s'effectuera en bacs de regroupement. Les bacs privés déposés au niveau des points de collecte ne seront également pas collectés.

La mise en place des bacs de collecte ne doit pas être considérée comme une contrainte, mais au contraire comme un plus. En effet, vous pouvez y déposer à tout moment vos sacs de déchets, sans avoir à vous soucier du jour et de l'heure de collecte.

Espérant que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui va plutôt dans le sens de l'intérêt général, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes salutations les meilleures .



Compostage

Pour réduire nos déchets COMPOSTONS!

En 2017, chaque habitant de Haute-Saintonge a jeté :



223 kg

dont 50 kg de déchets biodégradables.
Traités, ils coûtent 75€ /tonne et bientôt 123€/tonne.



78 kg

de déchets verts en déchèterie
(tontes, feuilles ...)

Distribution gratuite de COMPOSTEURS* en Haute-Saintonge

*Pour les habitants de Haute-Saintonge sur présentation d'un justificatif de domicile

Réduisons nos déchets en adoptant un geste simple : **le compostage!**
Grâce à un composteur domestique, vous pourrez ainsi composter vos épluchures, restes de repas, déchets verts etc.... et obtenir un engrais organique pour vos plantations.

La Communauté des Communes de la Haute-Saintonge reste à votre disposition pour toute demande d'informations sur le compostage domestique au 05 46 48 78 34

Pour plus d'informations :
Retrouvez la recette du compost sur notre site Internet : <http://www.haute-saintonge.org>
Rubrique « Cadre de vie ».



Prélèvement à la source

Conséquences pour les non-imposables de l'absence de dépôt de la déclaration d'impôt

Dès cette année, la déclaration d'impôt permet d'établir le taux du prélèvement à la source.

Les contribuables, en particulier les non-imposables, qui n'ont pas déclaré leurs revenus 2017 se verront attribuer un taux par défaut (au lieu du taux de 0 % qui devrait en réalité s'appliquer). Un prélèvement sur leurs revenus pourra, par conséquent, être effectué en début d'année 2019.

Il est donc indispensable qu'ils déposent, dans les plus brefs délais, leur déclaration d'impôt.

Il est rappelé, que les personnes âgées de plus de 18 ans, domiciliées en France, doivent, chaque année, souscrire une déclaration de revenus.

Cette obligation s'applique aux foyers et personnes imposables mais aussi aux non-imposables.

Il est aussi précisé qu'en souscrivant une déclaration de revenus, les foyers et personnes non-imposables reçoivent un avis de non-imposition, indispensable pour effectuer certaines démarches et obtenir le bénéfice d'avantages fiscaux ou sociaux.



Incivilité ou imbécilité ?

Sans doute certaines personnes ne savent-elles pas encore ce que veut dire le mot déchetterie. À moins que ce ne soit une question d'économie. Il est vrai que l'essence coûte cher alors faire un kilomètre de plus était sans doute insupportable à l'auteur de ce bel acte d'altruisme : faire profiter à tout le monde de ses déchets. Son courage lui a fait déverser sa benne dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 novembre au lieu dit Piron. Avait-il bu ou simplement est-il nul en manœuvre ? Toujours est-il qu'il a commencé à en mettre sur le côté puis le tas principal en plein milieu du chemin, empêchant tout passage. Il n'habite pas loin (à cause du coût de l'essence ...) Il se reconnaîtra sûrement, et ses voisins aussi. Il suffit d'observer les déchets : une porte rouge, une fenêtre en bois, un lavabo, un conduit en zinc, etc. Ça vous dit quelque chose ? Il y a eu des travaux récemment, pas loin de chez vous ?

On sait que pour certains, le mot écologie est encore un blasphème mais là, il ne s'agit même pas de ça, juste d'éducation, de responsabilité, de respect d'autrui et de l'environnement.

Bref, ces dépôts sauvages, dignes d'un autre âge, ne devraient plus exister et pourtant il y en a encore, comme le montrent ces photos.

L'équipe municipale



Les Délaissés liés au passage de la ligne TGV

L'aménagement foncier est désormais terminé. Les travaux connexes démarreront dans le courant de l'année 2019.

Plusieurs terrains ont été achetés en bord de la Ligne Grande Vitesse par la société LISEA, la construction est désormais largement terminée. Certains de ces terrains ne sont pas utilisés et peuvent être rétrocédés aux riverains intéressés.

La commune tient à disposition des personnes désireuses d'acquérir ces terrains les plans à leur disposition et permettra une prise de contact avec la société.



L'ADMR toujours dans l'aide à tous

Ciné/débat : l'aide aux aidants, puis gratiféria : la solidarité locale.

Le 15 novembre au ciné de Montguyon était projeté le film Floride de Philippe Le Guay avec Jean Rochefort et Sandrine Kiberlain. A l'issue du film avait lieu un débat autour du vieillissement, de la maladie d'Alzheimer et des aidants, animé par le docteur Marie-Françoise GRUEL gériatre du secteur. A l'invitation, adressée aux mairies, à tous les médecins et para-médicaux et aux organismes financeurs, 67 personnes ont répondu, venant des cantons de Montendre, Montlieu, Montguyon, familles, aidants, aidés, élus et divers responsables, dont du Conseil Général, ont participé au débat.

Pour terminer, un goûter était servi par les ADMR du sud, organisatrices de la manifestation (Montendre, Montguyon, Chevanceaux) pour permettre la poursuite des échanges.

Le dimanche 18 novembre, à la salle polyvalente de Montguyon, avait lieu la troisième gratiféria organisée en partenariat avec les autres associations écocitoyennes du territoire : Vivre le Quotidien, Saintonge Boisée Vivante, 1000 Feuilles, Secours Catholique et le Moulin Solidaire. Chacune oeuvrant à sa manière pour la diminution des déchets, la protection de la nature, le développement de la culture et de la solidarité. C'est ici une alternative au tout jeter et tout acheter, les objets qui ne servent plus aux uns vont devenir utiles à d'autres et tout cela gratuitement ! il s'agit seulement d'un important investissement des bénévoles de chaque Association. Une trentaine environ !

Ce fût encore une réussite. Ils ont été presque 700 visiteurs dont plus de 400 donateurs, dans un va et vient incessant entre 9 h et 16 h 30

Le peu d'objets restant ont été récupérés par le Moulin Solidaire pour sa recyclerie et par l'ADPAHS pour les vêtements.

Il est probable que l'action sera renouvelée l'an prochain !



Prévention des dégâts de gibier en nouvelle Aquitaine

Propriétaire faites entendre votre voix !

Un observatoire régional Territoires Gibier est mis en place dans la région Nouvelle-Aquitaine.

Ce dispositif a pour vocation de créer une dynamique d'échange et de partage de données entre les acteurs (Administration, propriétaires et chasseurs).

L'observatoire a pour objectif d'appuyer les décisions des Comités Départementaux de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) qui fixent les attributions de bracelets de chevreuils et de cerfs.

Il servira également à l'établissement, au rétablissement ou au maintien d'un équilibre sylvo-cynégétique préalable, indissociable du Plan Régional de la Forêt et du bois.

La fiche de signalement est téléchargeable sur le site www.allianceforetsbois.fr/proprietaires-forestiers/conseils-forestier/chasse-et-gibier/ ou disponible dans les bureaux du GDF 17.

Une fois rempli, les fiches peuvent être envoyées à l'adresse email suivante :

legdf17@gmail.com OU à l'adresse postale suivante :

Le GDF 17

3 Boulevard Vladimir

17100 SAINTES

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter le GDF 17 au **05.46.93.00.04**.



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le samedi 1^{er} Décembre 2018. Nous avons revu le calendrier des animations 2018, dimanche 8 Avril, avec la troupe des DURATHIEURS D'jonzat, théâtre patoisant saint-tongeais qui a rassemblé beaucoup de monde et surtout suscité de franches rigolades avec les pièces : **Ujhéni épi francoué**, **Trinquète at l'oum'role Prime**, **La consulte** ! Un très bon après midi de détente.



Le pique nique du 20 Mai s'est déroulé au village de La Berrie, avec la participation de L'A.S.C.C qui organisait la randonnée pédestre et vtt à la découverte de nos chemins. Un déplacement par une belle journée ensoleillée. Tout était prêt pour accueillir sous le tivolì les convives à l'apéritif offert par notre association et des tables étaient mises à disposition pour le plaisir de tous.

Le Samedi 30 Juin, la journée plein air était organisée avec nos amis de L'A.C.C.A. Au programme, randonnée à pied ou en vélo sur la voie verte et chemins balisés, concours de pétanque et animations diverses, 19h apéritif moules à L'arlésienne et sangria, animée par la bandas « La Joyeuse Chevancelaise » suivi du repas Cagouille et rôti de bœuf, soirée dansante animée par le DJ Ranchou. La soirée avait bien commencée avec 400 convives à table, les cagouilles étaient excellentes, mais un terrible orage est venu quelque peu troubler la soirée. Malgré ce mauvais temps, les invités sont restés pour faire la fête et danser tard dans la nuit. Merci à vous tous pour votre soutien.

Le 31 Août et les 1er et 2 Septembre a eu lieu la traditionnelle fête foraine. Au programme : **vendredi soir** marché nocturne animé par le groupe musical Les GEGE, aux rythmes des spécialités culinaires de nos commerces ambulants, une soirée très agréable. **Samedi** « Le prix Cledary » course cycliste avec un peloton de 60 coureurs de très bon niveau, un concours de pétanque puis un concours de Tarot suivi du feu d'artifice tiré à l'étang avec le groupe des Majorettes de St AIGULIN pour l'animation, très beau spectacle.

Dimanche : vide grenier, concours de belote et pétanque, ont clôturé ce beau week-end qui a ravis petits et grands.

Après toutes ces animations, le compte d'exploitation se solde par un bilan en équilibre. C'est une équipe qui travaille au quotidien pour renouveler les animations. Nous faisons appel aux bénévoles qui veulent s'investir pour le comité des fêtes.

Merci à toute l'équipe du Comité des Fêtes, nombreux sont ceux qui contribuent à la réussite : la municipalité, l'ACCA, l'ASCC, le foot, la pétanque, nos commerçants, artisans, industries, presse locale, et toutes les personnes bénévoles habituées de notre association. Et surtout vous **public** qui venez nombreux pour vous amuser et faire la fête. A vous tous, nous vous remercions vivement.

L'association Comité des Fêtes vous annonce la reprise de ses activités pour l'année 2019. Les projets et le calendrier seront définis et finalisés lors de prochaines réunions. Nous vous informerons sur l'avancement des festivités.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, et tous nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour l'année 2019. A très bientôt.

Anciens combattants

La cérémonie du centenaire du 11 novembre a rassemblé une foule importante. Quarante enfants ont chanté « La Croisade des enfants » de Jacques Higelin puis la Marseillaise.



Manifestations à venir pour l'année 2019 :

- 19 mars : cérémonie souvenir du 57ème anniversaire du cessez le feu de la guerre en Algérie et les combats au Maroc et Tunisie avec la participation des anciens combattants de Cercoux et Chevaux.
- 8 mai : anniversaire de la libération
- 11 novembre : souvenir de la guerre 14/18

Les anciens combattants vous remercient de votre présence.

Monsieur le Maire et son conseil municipal ; les enfants des écoles et leurs enseignants également.

Club de l'amitié

L'effectif de notre club se maintient avec une fréquentation de 20 à 30 adhérents qui se retrouvent mensuellement pour jouer aux cartes, au scrabble et certaines faire quelques rangs de tricot.

Le 12 septembre un petit groupe est allé visiter le musée des Vieux Métiers de Clérac.

Après de nombreuses heures passées à tricoter les brassards et le tableau, « OCTOBRE ROSE » était là et nous devons organiser une randonnée. Heureusement que l'ASCC a bien voulu nous accompagner dans notre démarche et nous trouver deux parcours de 5 et 10 km.

Le 28 octobre malgré un temps froid et gris 74 marcheurs ont répondu présents ce qui nous a permis de récolter 511 euros pour l'institut Bergonié. Nous remercions les marcheurs et toutes les bonnes volontés qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation, nous leur donnons rendez vous en 2019.

Le 16 décembre nous terminons l'année 2018 par un repas à l'Auberge des Lacs Bleus.



OCTOBRE
Rose

Tarot Sud Challenge

L'Association "Tarot Challenge Sud Saintonge" organisera 2 journées tarot dans la salle des fêtes de Clérac durant le premier semestre 2019, les samedis 16 février et 20 avril, avec 2 concours à 15h00 et 20h45.

Nous organiserons également 3 concours pour le compte de la pétanque, le dimanche 13 janvier à 14h, et le samedi 30 mars à 15h et 20h45, ainsi que 2 concours pour le compte du comité des fêtes le samedi 04 mai à 15h00 et 20h45.

Enfin, l'Assemblée Générale de l'association se déroulera le samedi 08 juin 19 à 15h à la salle des fêtes, et sera suivie d'1 concours à 20h45.

Ces concours sont ouverts à tout le monde, sans carte d'adhésion ni licence, et chacun a son lot. La première dame repart avec une récompense supplémentaire.

Le meilleur accueil sera réservé à tous les joueurs anciens et nouveaux.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre

Contact chez la Présidente, Isabelle Duniaud au 0546042663 ou 0695781422.



COSM du Lary

Le COSM du Lary a débuté une nouvelle saison. Depuis désormais plus de quatre mois, plusieurs nouveautés au sein du club mené par le président Mohamed Hadir mais également de la continuité.

La saison a débuté par son traditionnel moules-frites, aux terrains de pétanque de la commune, fin juillet. Une manifestation appréciée par les habitants qui lance la saison de football du club. Quelques jours plus tard, les clubs du Stade Bordelais, du FC Libourne et de l'UA Cognac sont venus préparer leur saison au terrain de Clérac. Deux matchs amicaux programmés, devant un public nombreux, habitués à voir ces formations depuis quelques-années jouer chez nous. Le club a également organisé un loto, week-end de La Toussaint, cette fois-ci du côté d'Orignolles. Cette année 2018 se terminera par le réveillon du club, salle des fêtes de Clérac (45 euros, plus d'informations 05.46.04.18.84 ou 06.33.81.15.65).



Equipe A

Côté sportif, le club aligne une nouvelle fois trois équipes seniors, évoluant en D2, D3 et D4 au niveau District. Bilan correct côté terrain, un 2ème tour de coupe de France, un 4ème tour de coupe Nouvelle-Aquitaine pour l'équipe fanion qui occupe le milieu de tableau de sa poule de D2. La grosse nouveauté au sein du club, concerne la création d'une équipe U19 régionale avec le Groupement Jeunes Sud Santonge. Pour la première fois, des jeunes de 16 à 19 ans évoluent au niveau régional, une exception dans tout le sud du département. Les matchs se déroulent le samedi ou dimanche, sur le terrain communal.

Pour toute envie de découvrir le football, le club, petits ou grands, initiés ou non il est possible de contacter Christophe Peyremole (responsable des seniors - 06.33.81.15.65) ou Bruno Géron (responsable Groupement Jeunes sud Saintonge et de l'école de football - 07.71.10.71.99)



Equipe B

**animée par
Sound Music**

**Soirée du nouvel an
organisée par le COSM du Lary
Lundi 31 décembre - 20h00
salle des fêtes de Clérac**

Café - vin compris
Salade fromages
Garniture forestière
Rôti de bœuf
Trout au milieu
Huîtres
Soupes de légumes
Kir Poisson
Caviar de Chavreuil

45€ adulte
25€ menu enfant (-12 ans)
Bouteille de champagne 20€
Réservations
05.46.04.18.84
06.33.81.15.65

Teurlay Environnement Théâtre

SEPTEMBRE 2018

LES 3 PETITS COCHONS

Toute jeune venue dans la vie associative cléracaise, l'association Teurlay Environnement Théâtre (T.E.T) vient de fêter avec brio sa première année d'existence.

Située à Teurlay du Lary, l'association entend porter des projets artistiques et environnementaux, en lien avec le site naturel de Teurlay, son territoire et ses populations, notamment les enfants.

Ainsi, du 6 au 10 août dernier, dix enfants, âgés de 6 à 12 ans, ont pris part à un projet artistique sur le site et travaillé à l'adaptation théâtrale du conte populaire *Les 3 Petits Cochons*.

Porté par les bénévoles de l'association T.E.T, le projet était soutenu par la mairie de Clérac, en partenariat avec l'école, et encadré par deux artistes, metteurs en scène et musiciens professionnels : Mélissa Zantman et Philippe Peychaud.

Le vendredi soir, les enfants ont présenté leur travail devant leurs parents et leurs proches, sous la forme d'un réjouissant spectacle/cabaret en plein air, mêlant théâtre, musique, chant et expression corporelle avec beaucoup d'humour et de poésie.

Les quelques cinquante personnes invitées ont été véritablement conquises, voire bluffées par la qualité du spectacle obtenu en seulement 5 jours, ainsi que par l'enthousiasme et la créativité des enfants. Si bien que le projet de théâtre pendant les vacances sera reconduit et étoffé au cours de l'année scolaire à venir. Le collectif d'enfants est amené à se retrouver plusieurs fois d'ici à l'été prochain, afin de poursuivre le travail commencé et être en mesure de présenter un spectacle plus long et ouvert à tous en août 2019.

Avis aux amateurs : le groupe d'enfants n'est pas complet, il reste quelques places !! Pour tout renseignement : teurlayenvironnementtheatre@orange.fr

ASCC

L'Association Sportive et Culturelle de Clérac a tenu son assemblée générale le 21 octobre. Après trois ans d'existence et 48 licenciés, l'association a pris son rythme de croisière. Chaque troisième dimanche du mois, des randonnées marche et VTT sont proposées aux adhérents : 8 et 10 km pour les marcheurs et environ 20 et 35 km pour les Vététistes. Il y a une moyenne de 27 participants à chaque sortie.

L'ASCC participe à la vie du village en proposant des activités comme la Rand'aux œufs pour les enfants à Pâques ou des spectacles : « les saltimbranques » cette année. Elle vient en renfort d'autres actions proposées par les autres associations de Clérac comme le pique-nique de village organisé par le Comité des Fêtes ou Octobre Rose organisé conjointement avec le Club des Aînés.

Mais la principale manifestation, celle qui demande le plus d'énergie, le plus de bénévoles et qui demande des mois de préparation reste la Rando des Pins qui attire environ 400 personnes sur une matinée. Cette année encore nous allons essayer de la mener à bien avec l'aide de nos bénévoles et des propriétaires forestiers dont on traverse les propriétés.

Rendez-vous chaque 3ème dimanche du mois à la salle associative à 8h 45 pour un départ à 9 h 00.



il était difficile d'emprunter la passerelle en janvier ...



Les saltimbranques, sans peur et sans pudeur.



À la Rand'aux œufs, le meilleur, c'est le partage de la récolte.

Au musée de juin à octobre 2018

Tout au long de la saison ont été exposées les œuvres de nos artistes cléracais : Emmanuel PASQUET et Patrice POUGET

Vendredi 22 samedi 23 et dimanche 24 juin 2018

Depuis 2017, le TGV traverse notre village, aussi nous avons organisé une exposition sur les travaux de la LGV avec une mini-randonnée jusqu'au pont pour y voir 3 TGV passer en l'espace d'une heure. Merci aux personnes qui sont venues.

100 visiteurs au total sont venus voir l'exposition des travaux de la LGV dont 30 pour la conférence de Monsieur Jean Paul GRASSET.

L'exposition a été installée dès jeudi 21 juin pour la visite de nos chers élèves de CM1 et CM2 accompagnés de leur professeur des écoles, Lucie MÉNAGER.



Samedi 28 juillet 2018, le musée était invité à la fête médiévale de MONTGUYON ; notre stand était installé à l'intérieur de l'enceinte du château avec l'office de tourisme de Montguyon animé par Cristèle. Brocante du dimanche 2 septembre 2018 Exposition des tableaux d'Emmanuel lors de la fête à CLERAC.

Lors des journées du patrimoine, samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018, une exposition a eu lieu à la salle des fêtes sur l'évolution de notre village de CLERAC



Judith Rapet romancière -
Raymond Nuvet écrivain



les visiteurs



Musée

Route des Châteaux - 17270 Clérac

Courriel : musee.clerac@orange.fr

Tél. : 05-46-04-07-83

Ouverture du Musée

du 1^{er} mai au 31 octobre 2014

Mardi et mercredi 14h à 18 H 30

Du jeudi au dimanche de 10h à 12 h et de



Culture et loisirs

Au cours des 2 journées, des visiteurs de Clérac, de Bordeaux, des communes de St Martin d'Ary, d'Orignolles, de Chepniers ainsi que de La Clotte ont pu découvrir la thèse de Monsieur Jean-Paul GRASSET.

200 visiteurs au total sont venus pendant les 2 journées du patrimoine dont le thème était : LE PARTAGE.

Au plaisir de vous accueillir au musée



Les élèves CM1 CM2 de l'école de Clérac



Monsieur Le Maire et ses conseillers

Concours photos

Cette année, c'est l'arbre qui a eu les faveurs des objectifs. Il y a eu peu de participants, c'est dommage. M. Bouinot, qui avait gagné le premier concours il y a deux ans, a été sélectionné à nouveau après délibération et mûre réflexion du jury. La qualité de la photo a fait la différence. Vous pourrez la voir exposée avec toutes les autres dans les locaux de la médiathèque à partir de janvier.

Pour l'an prochain, c'est le champignon qui a été choisi comme thème. Tous à vos appareils !

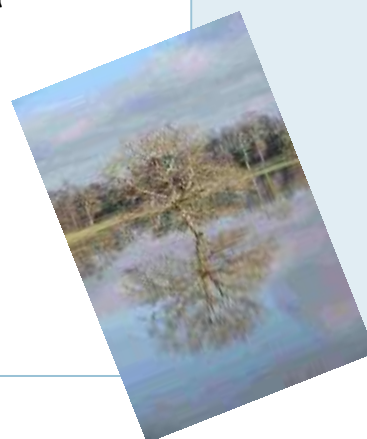
Pour rappel, les photos doivent être sur papier photo au format 20 x 30 cm. Les participants s'engagent à les laisser pendant toute la durée de l'exposition. Le vainqueur du concours ne récupérera pas sa photo à la fin de l'exposition, contrairement aux autres candidats qui viendront les chercher à la bibliothèque.

Vous pouvez déposer vos épreuves à la médiathèque, au musée ou à la mairie.

La sélection se fait après la fermeture du musée, c'est à dire en novembre.



Photo gagnante de Monsieur Bouinot



Un peu d'histoire sur les lieux-dits de la commune de Clérac

GADEBOURG

Tout près du Moulin de « La Vallade» se trouvait un autre moulin à eau, à Gadebourg.

Nulle part ailleurs, dans la commune on ne trouve de moulins aussi rapprochés.

Ceci nous montre le caractère particulier qu'avait pris l'agriculture dans ce secteur où le blé devait tenir une grande place.

Le 19 août 1777, il y a arrentement, par Raphaël de Callières, seigneur de la Vallade, à Pierre METREAU meunier, du moulin à eau de Gadebourg et dépendances, moyennant une rente seconde de 150 livres, 12 oies et 100 anguilles. Signé FURET, notaire Royal.

Propriétaires :

1868	Jean Métreau
1880	Emile Chevron et Jean-Thomas Dumon
1884	Thomas Dumon
1897	Marie-Josèphe Dumon

GENET

Au hameau de Genet, la tradition populaire veut qu'il ait existé autrefois, une chapelle ou une église.

Petite maison de la fin du XVème siècle ou du début du XVIème siècle, dans le village de Genet, appelée « maison du presbytère » ou « maison du curé ».

Si elle a existé, elle aurait été à peu près au Nord du village.

LOGIS de LA VALLADE

A appartenu aux De Gérard, De Coulon, De Callières en 1694.

En 1798, Raphaël de Callières y mourut.

Ecole

LE GRAND CIRQUE DES ELEVES

Jeudi 31 mai 2018, les élèves ont présenté à leurs proches un très beau spectacle de cirque. Ce fut le fruit d'une collaboration tout au long de l'année scolaire 2017/2018 avec la compagnie Abac'art, de St Sulpice et Cameyrac (33). Jonglerie, acrobaties, équilibre : toutes les disciplines étaient représentées. Le spectacle a été d'une grande qualité, aussi bien au niveau du décor que de la prestation des élèves, qui « se sont donnés à fond » et ont bien progressé tout au long du projet.

Un grand merci à la Mairie, à l'Association Scolaire, aux familles, qui ont rendu possible cette belle rencontre.



RENTREE 2018 : QUOI DE NEUF ?

L'école de Clérac accueille 90 élèves répartis sur 4 classes, de la petite section de maternelle au CM2.

De jolies décorations en bois ont été installées pendant l'été sur le portail et sur le mur en bois de la cantine. Ce panneau et ces outils géants en bois ont été réalisés lors des temps d'APE, par le groupe de Martine Rulier, avec l'aide des employés municipaux pour la conception.

3 nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe : Mme Marie NAUT enseigne en CE1/CE2 et Mmes Justine APIOU-GOUSSAÛ et Romina CHARLES enseignent en CM1/CM2.

Mme Anaïs COUGOUILLES effectue une mission de service civique au sein de l'école. Elle apporte son aide aux enseignants dans la mise en place des séances, la réalisation de projets spécifiques auprès des élèves.

L'école est passée à 4 jours de classe par semaine : il n'y a plus classe le mercredi.

Le blog de l'école est toujours actif, n'hésitez pas à le consulter : e-clerac.blogspot.fr



LES CM2 AU RESTAURANT

Mardi 9 octobre 2018, les CM2 accompagnés par leur maîtresse, le directeur et Mme Bellot (conseillère municipale en charge de la restauration), ont déjeuné au restaurant de Clérac. Chaque année, la Mairie offre un repas au restaurant aux CM2 dans le cadre de la semaine du goût, afin de leur faire découvrir de nouvelles saveurs. Cette année, le thème était la cuisine du sud-ouest. Les élèves ont pu goûter une bonne salade de gésiers, du magret de canard et des pommes de terre sarladaises... Un vrai régal pour tous !



SORTIE EN FORET POUR LES MATERNELLES

Ecole (suite)

Nous avons profité du beau soleil et du bon air pour partir à pied dans la forêt : nous avons pu observer les caractéristiques de l'automne, les couleurs, et nous avons réalisé des œuvres de land art : une voiture, une maison, un arbre et un soleil. Les enfants étaient bien fatigués l'après-midi mais contents d'avoir pu profiter de cette grande balade.

Le lendemain nous avons trié tout ce que nous avons ramassé en nommant chaque élément et chaque enfant a réalisé une œuvre de land art dans la classe.



A LA BIBLIOTHEQUE

Depuis le mois de novembre, tous les mardis après-midi, 2 classes se rendent à la nouvelle médiathèque de Clérac. Les élèves peuvent ainsi s'approprier les lieux, découvrir des ouvrages et lire tranquillement. Puis, chaque élève emprunte un livre pour 15 jours.



UN SEJOUR EN PREPARATION POUR LES CM1/CM2

Les 23 élèves de CM1/CM2 partiront en classe de mer à Dolus d'Oléron, du 9 au 12 avril 2019. Ils seront encadrés par leur enseignante, ainsi que par Vincent GUE-RIN (employé communal). Un troisième adulte est actuellement recherché pour aider lors de ce séjour.



Au programme : découverte des différents types de ports (port de pêche, port de plaisance) et de l'ostréiculture, visite du phare de Chassiron, randonnée « dunes et forêt », pêche à pied...

Les élèves seront hébergés au centre TREMA « Le moulin d'Oléron », et ils bénéficieront tout au long de la semaine des connaissances d'un animateur spécialiste de l'environnement et du milieu marin.

La Mairie participe grandement au financement de ce séjour, ainsi que l'Association Scolaire. Une participation a également été demandée aux familles.

SORTIES ET PROJETS DE L'ANNEE

Pour toutes les classes :

Rencontres sportives USEP, avec les écoles de Montguyon, Cercoux, St Aigulin.

Participation au prix des Incorruptibles : les élèves découvrent en classe des albums et au mois de mai, ils votent pour leur auteur préféré.

Partenariat avec l'Ecole des Arts de Haute-Saintonge, pour découvrir



des instruments de musique et assister à un concert en mai. Venue de professeurs de musique dans chacune des 4 classes, à partir de janvier 2019, à raison de 3 ou 4 séances par classe.

PS/MS/GS :

Une séance de cinéma en décembre à Montguyon.

Participation au concours des médiathèques sur le thème du livre. Il s'agit de faire une production artistique avec le livre en son sein. La réflexion sera menée en lien avec les élèves. Le projet doit aboutir en mars. La classe de CP/CE1 participe également dans la catégorie « élémentaire ».

En mars, spectacle « Figure-toi » sur les formes géométriques en mouvement, proposé par le CARFDP à l'auditorium de St Germain de Lusignan.

CP/CE1/CE2 :

Participation au dispositif « Ecole et Cinéma » : 3 séances de cinéma dans l'année. Les élèves ont l'occasion de découvrir des films qu'ils ne regarderaient pas forcément à la maison : les grands classiques du cinéma français, des films en noir et blanc, des films muets, des films qui véhiculent des messages forts (la tolérance, le respect, ...).

Natation : En avril, mai et juin, les élèves bénéficieront de 9 séances aux Antilles de Jonzac.

Sortie de fin d'année au Château des Enigmes.

CM1/CM2 :

Participation au dispositif « Ecole et Cinéma ».

Visite des expositions proposées par le Musée de Clérac.

Visite du collège de Montguyon pour les CM2 en fin d'année.



DU MONDE AU MONUMENT AUX MORTS

Le 11 novembre, à l'occasion de la commémoration du centenaire de l'Armistice 1918, les élèves avaient été invités à se rendre au Monument aux morts de la commune.

De nombreux enfants ont répondu présent, accompagnés par leur famille. Les enseignants de l'école étaient là également. Les élèves ont interprété un très beau chant de Jacques Higelin : La croisade des enfants. Ce fut un moment plein d'émotion avec un message fort pour la paix dans le Monde.



Les Anges et le Ramoneur

La Communauté de Communes, dans le cadre des Estivales, nous a offert, le 07 juillet, un spectacle poétique et lumineux de la compagnie « Le passage ». La municipalité l'avait associé à « La nuit des églises » ainsi le public a pu profiter des deux manifestations. Trois comédiens nous ont emmenés dans l'univers d'un ramoneur pas comme les autres.



G.R.A.I.N.

Quelle énergie ! Mais comment fait-elle pour tenir 1 h 30 à ce rythme ? Marie-Magdeleine est une véritable athlète de la scène. On connaissait déjà son extraordinaire faculté à se fondre dans ses différents personnages lorsqu'elle était venue nous présenter son premier spectacle « La famille vient en mangeant », l'an dernier, mais avec G.R.A.I.N. elle nous livre une performance physique en plus.

C'est un spectacle d'une rare qualité auquel ont pu assister les quatre-vingt-dix personnes présentes à la salle des fêtes ce vendredi 23 novembre. Seule en scène, avec un tabouret pour seul accessoire, Marie-Magdeleine joue huit personnages différents avec une justesse incroyable. On voit les personnages. On les croirait sur scène avec elle.

L'histoire : Marie-magdeleine, qui joue donc son propre rôle, vient animer un stage dans un centre de réadaptation pour bipolaires, le G.R.A.I.N., Groupe de Réhabilitation Après un Internement ou N'importe. Mis à part la Directrice du centre, tous ont « un grain » et en effet, rapidement, tout part en vrille.

À partir de sa propre expérience, elle a écrit une histoire drôle, très drôle. Les « bips » se lâchent, s'éclatent, et les spectateurs aussi.

Coécrit et mis en scène par Julien Marot, ce spectacle était proposé par la municipalité qui avait confié le son et l'éclairage à « Sono d'Ary », une entreprise installée à Chambard.



Bibliothèque

La Nouvelle Médiathèque a ouvert ses portes le 13 octobre 2018 à l'adresse 3 rue du jeu de quille. L'espace est ouvert 10 heures par semaines du mardi au samedi.

* Des activités et animations

Exposition

Du 10 au 27 novembre 2018, Exposition sur la Guerre 1914-1918 « Caporal Georges Leas, un Charentais à Verdun ». Cette exposition nous a été prêtée par la Médiathèque de Haute-Saintonge.

Atelier de Noël

La Médiathèque organise un atelier créatif pour les enfants de l'école de Clérac de la maternelle au CM2 le mercredi 19 décembre de 14h à 16h.

Attention, places limitées sur inscription avant le 1^{er} décembre.

Classes

Depuis le 6 novembre les classes de la Maternelle au CM2 viennent à la Médiathèque tous les mardis de 14h30 à 16h00 pour emprunter des livres et pour écouter une histoire.

* Quelques nouveautés

Policier :

- « Sur le ciel effondré » de Colin Niel
- « Toutes blessent la dernière tue » de Karine Giebel
- « Par accident » de Harlan Coben

Romans :

- « L'été de nos vingt ans » de Christian Signol
- « Dix-sept ans » de Eric Fottorino
- « J'ai encore menti ! » de Gilles Legardinier

Jeunesse :

- « Le monde de Lucrèce T1 » de Anne Goscinnny
- « Le Club des cinq junior : Une journée mouvementée »
- « L'école des bleus » de Fabrice Colin



Bibliothèque

Place de la Mairie - 17270 Clérac

Courriel : bibliotheque@ville-clerac.fr

Tél. : 05-46-04-75-56

Horaires d'ouverture

- mardi et jeudi de 16h30 à 18h30
- mercredi de 10h00 à 12h00
- vendredi de 16h00 à 18h00
- samedi de 10h00 à 12h00



Espace Adulte



Espace Informatique

* Les Partenariats

- Les Bibliothèques Sud Saintonge de Bussac-Forêt, Chepniers, Chevanceaux, Montlieu-La Garde, Orignolles, le SIVOM de Saint-Palais de Négrignac, Montguyon, Cercoux et Bédénac.

- La Médiathèque Départementale de Prêt à Saintes qui prête Livres, CD, DVD, CDROM, expositions, tapis de lecture et qui propose des journées de formation.

<http://charente-maritime.fr/mediatheque-dep/>

La Médiathèque de Haute Saintonge de Jonzac qui propose et coordonne des expositions et des animations, organise des journées de formation et réunit toutes les bibliothèques du canton de Jonzac permettant des échanges enrichissants.

<http://www.mediatheques-haute-saintonge.com>

La Communauté des Communes de Haute Saintonge qui subventionne des animations, des spectacles et certains équipements dont les bibliothèques ont besoin (film plastique, serre-livres etc.).

* L'équipe

Sandra Bergès (employée), Melissa Gonnord (employée par la Communauté de Commune)

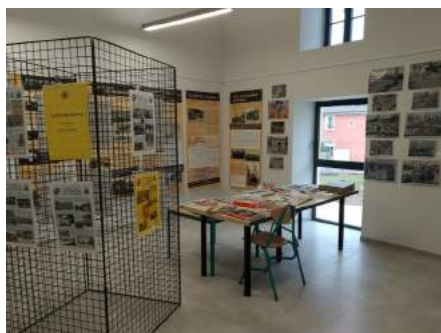
Les Bénévoles : Marie-Claire Caillé, Line Boutin, Annie Gascoin, Nadège Renaud, Paulette Chargé, Henriette Courtin et Denise Cloutou.



Espace Jeunesse
et Ados



Coin détente



Salle
d'exposition



Espace
Multimédia

Du Chemin de Charlemagne à la LGV (2)

DEPUIS 1907: UN CHEMIN DE FER

En 1907, on inaugure la voie ferrée qui relie Chateaufort à Saint-Mariens par Clérac. Cette connexion de Clérac au réseau ferroviaire français est l'aboutissement d'une longue histoire. Elle aura des conséquences considérables pour la commune et le choix d'y installer une base de maintenance pour la LGV en est la dernière.

Un réseau qui se construit progressivement et approche Clérac sans l'atteindre.

La construction du chemin de fer qui passe à Clérac doit être replacée dans le cadre plus général de l'aménagement du réseau ferré français qui fut la grande affaire en matière de transport du XIX^{ème} siècle et de la première moitié du XX^{ème} siècle, mobilisant les hommes d'affaires, les hommes politiques et toutes les instances territoriales de l'État aux départements en passant par les communes.

Le chemin de fer est vital pour l'économie des régions. Il est aussi un lieu d'expérimentation et de réalisations techniques spectaculaires.

Quatre lois structurent l'élaboration du réseau ferré français :

- loi de 1842: établissement de grandes lignes de chemin de fer reliant Paris aux grandes villes ;
- loi de 1865: établissement de chemins de fer d'intérêts locaux pouvant être financés par les départements, avec un cahier des charges plus léger (voie unique, courbes serrées, rails légers, signalisation simplifiée, gares modestes...) ;
- loi de 1879 (dite plan Freycinet): établissement d'un réseau complémentaire de 181 lignes dont celle passant à Clérac ;
- loi de 1937: création de la SNCF.

Les montages financiers sont complexes :

- la puissance publique (État, départements, communes) déclare l'utilité d'intérêt public, fournit le terrain, construit les grosses infrastructures, participe au financement;
- des entreprises privées aménagent les voies et les gares, fournissent le matériel et assurent l'exploitation.

Dès 1852, le canton de Montguyon est desservi par le chemin de fer, en application de la loi de 1842 qui stipule que « sera établi un système de chemins de fer se dirigeant de Paris... sur la frontière d'Espagne par Tours, Poitiers, Angoulême et Bayonne ». La réalisation de cette voie est confiée à la société privée PO (Paris Orléans). Le 20 septembre 1852 est réalisé le premier voyage Bordeaux Angoulême par Libourne, Coutras, Chalais et Montmoreau via Saint-Aigulin. L'inauguration officielle a lieu le 10 octobre en présence du Président de la République, Louis Napoléon Bonaparte, le futur Napoléon III. Et le 17 août 1853, le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, bénit la gare d'Orléans, à Bordeaux sur la rive droite de la Garonne, dans le quartier de la Bastide (l'actuel cinéma Mégarama). Saint-Aigulin devient ainsi la première commune de Charente Inférieure à être traversée par une ligne de chemin de fer et être dotée d'une gare, bien avant La Rochelle, Saintes ou Rochefort. Dans notre canton, la commune de Saint-Aigulin, désormais desservie par le train, ne cessera de prendre de l'importance concurrençant le chef lieu, Montguyon : elle aura sa propre gendarmerie, sa perception puis son cours complémentaire devenu collège depuis. Et, de la même façon, sur l'autre rive de la Dronne en Dordogne, La Roche Chalais supplantera Saint-Aulaye.

Cette ligne de direction nord sud qui relie Bordeaux à Paris est peu complétée par d'autres et ne permet pas d'assurer un maillage complet du territoire national. En 1862, est créée la Compagnie des Charentes pour prendre en charge ces liaisons qui, moins rentables, n'intéressent pas la Compagnie d'Orléans. Dans un premier temps, en 1867, un axe est ouest est aménagé le long de la vallée de la Charente pour relier Angoulême à Rochefort par Saintes, Cognac et Châteauneuf. En 1873, Saintes est relié à Coutras par Saint-Mariens et Cavignac (ce n'est qu'en 1886 que sera construit le tronçon direct Cavignac à Bordeaux par Ambarès lorsque sera édifié sur la Dordogne le pont Eiffel qui relie Cubzac à Saint Vincent de Paul). En application de la loi de 1865, un tronçon reliant Châteauneuf à Barbezieux est construit en 1872. C'est le prolongement de ce tronçon vers Saint-Mariens qui permettra à Clérac d'être directement situé sur le réseau ferré, en 1907, après plus de 30 années de palabres !

Pour finir, la Compagnie des Chemins de Fer Économique des Charentes construit une voie étroite pour les voyageurs entre Mirambeau et La Roche Chalais : elle sera utilisée de 1904 à 1934

Entre temps, les petites compagnies déficitaires comme celle des Charentes ont été rachetées par l'État en 1878.

Dès lors, deux grands réseaux concurrents irriguent notre région : celui de la Compagnie d'Orléans (Paris Orléans Tours Poitiers Angoulême Coutras Libourne Bordeaux) qui aboutit à la gare d'Orléans à Bordeaux Bastide et celui des Chemins de fer de l'état (Paris Chartres Saumur Niort Saintes St-Mariens Cavignac Ambarès Bordeaux) qui aboutit d'abord à une petite gare située également à Bordeaux Bastide (entre le pont de Pierre et la gare Saint Jean). L'utilisation par toutes les compagnies de la passerelle construite par Eiffel sur la Garonne en 1860 amènera la disparition progressive des deux gares de la Bastide et la concentration de tout le trafic sur la gare St Jean, gare de la compagnie du Midi, reconstruite dans son état actuel de 1888 à 1893.

La voie Barbezieux Saint-Mariens par Clérac

Programmée par la loi Freycinet en 1879 (projet n°84), elle ne sera inaugurée que 30 ans plus tard en 1907.

1879 : inscription dans la loi Freycinet sous le n°84 de la voie Barbezieux à un point à déterminer entre Cavignac et Montendre;

1884, 1886, 1889 : plusieurs projets déposés par les députés de Charente Inférieure, Charente et Gironde pour demander au gouvernement de prendre les mesures nécessaires à la construction de la voie 84 ;

1890 : le Conseil général décide de donner une subvention de 20 000 F par km à l'État pour qu'il construise la voie 84 ;

1893, 1894, 1895, 1897, 1898 : nouvelles demandes du Conseil général ;

1894 : élection de Jules Nau, maire de Clérac, comme conseiller général du canton de Montguyon ;

1897 : élection d'Émile Combes, maire de Pons, comme Président du Conseil général ;

1899 : création d'une commission d'enquête départementale pour définir le tracé et les gares en tenant compte des contraintes naturelles ;

11 décembre 1899 : projet de loi de déclaration d'intérêt public du chemin de fer de Barbezieux à Saint-Mariens par Baignes, Orignolles et Clérac ;



Jules NAU (1854-1925) : propriétaire, distillateur et négociant; maire de Clérac et conseiller général du canton de Montguyon pendant de longues années.

Du Chemin de Charlemagne à la LGV (2) (suite)

1900 : déclaration d' intérêt public et début des travaux ;

1902 ; nomination d'Emile Combes comme Président du Conseil (Premier ministre) ;

1907 : inauguration de la voie 84!!! La gare de Clérac reçoit le nom officiel de «Clérac-Charentes» , mais elle n'est pas alors la plus importante de la ligne ; elle est dépassée par celle de Bédénac qui était déjà un grand centre de distribution de la résine, suite à son long passé de marché.

Ce temps très long est dû à des considérations économiques et politiques.

Considérations économiques, car la voie 84 entre en concurrence avec d'autres projets. Jusqu'au qu'au début des années 1880, les députés envisagent une ligne nord sud joignant Surgères à Coutras par la vallée du Lary avec embranchement vers Saint-Mariens : le projet est abandonné en 1884 suite à un scandale financier.

Dans la loi Freycinet, 4 autres voies sont situées en Charente Inférieure. De plus, une ligne à faible écartement est prévue entre Mirambeau et La Roche Chalais : les autorités en vont même à se demander s'il ne faut pas choisir entre les deux projets. Enfin, le tracé prévu par la commission départementale de 1889 ne passe pas à Montguyon qui sera ainsi le seul chef lieu de canton à ne pas être desservi par le train, ce qui suscite des polémiques.

La multiplicité et la fragilité des compagnies privées auxquels sont concédées les voies ferrées n'arrangent pas la situation. Celle ci est en partie simplifiée quand un partage géographique est décidé entre la compagnie d'Orléans et la compagnie d'État : à la première tout ce qui est à l'est de la voie Paris Bordeaux par Angoulême, à la seconde tout ce qui est à l'ouest (dont la voie 84).

Considérations politiques, liées à la situation politique complexe du pays en cette fin du XIXème siècle, aggravée au niveau local ! A l'échelle nationale s'affrontent d'abord les Conservateurs (Monarchistes et Bonapartistes) et les Républicains, puis les Républicains opportunistes et les Républicains radicaux. Au niveau du département, et plus particulièrement du sud, Républicains et Conservateurs ne cessent de se disputer. Les Bonapartistes, dont les chefs de file sont le baron Eschasserieaux et le duc Lannes de Montebello, sont longtemps majoritaires. Les Monarchistes, menés par le marquis de Lestrangé (propriétaire du château de Chaux à Chevanceaux) et liés localement à quelques familles notables (comme les Caillères et les Geneuil) sont également très puissants.

Tout change à la fin du siècle. A partir de 1893, les députés de l'arrondissement de Jonzac ne sont plus bonapartistes, mais républicains. En 1895, Jules Nau, maire de Clérac depuis 1884, républicain , est élu conseiller général du canton de Montguyon ; Hillairet et Savinneau, eux aussi républicains gagnent respectivement les cantons de Montendre et Montlieu. Emile Combes, sénateur, maire et conseiller général de Pons, républicain radical devient Président du Conseil général en 1897 (puis Président du conseil en 1902). Cette conjonction de planètes républicaines explique qu'en 1900, les conseillers généraux républicains du sud du département obtiennent enfin la construction de la voie 84 et que Jules Nau, maire de Clérac, la fasse passer dans sa commune, à quelques centaines de mètres d'un portail de son domaine de l'Espie où se trouvent ses chais et sa distillerie ! Au grand courroux des Montguyonnais et de leur maire, Alphonse Brault de Bournonville qui se présentera d'ailleurs contre Jules Nau aux élections cantonales de 1907 en vain.

Une aubaine pour Clérac

Le passage du train par Clérac donne un coup de fouet à l'économie cléracaise. Non seulement il permet à Jules Nau d'expédier plus facilement ses vins vers Bordeaux et ses eaux de vie vers Co-

gnac, mais il est à l'origine du développement spectaculaire de l'extraction de la « terre blanche » et de l'implantation près de la gare des usines de traitement .

L'exploitation de la « terre blanche » est ancienne. Elle remonte pour le moins au XIX^{ème} siècle avec la vente des argiles de meilleure qualité aux faïenciers bordelais et la transformation sur place en vaisselle ordinaire dans les ateliers de la famille Trijaud (à la Faïencerie) et en pipes dans ceux de l'Alsacien Persick (au Bosquet, près de La Gélie) .

Les premières entreprises se contentent d'extraire l'argile, de la broyer et de l'exporter par la gare de Clérac pour servir de matière première aux industries céramiques : c'est le cas de l'entreprise Granger (créée en 1910) et de la société Bourgain-Boisson (créée en 1912).

Dans l'Entre deux guerres, les besoins augmentant (notamment ceux des industries sidérurgiques), on passe à une nouvelle étape. Les argiles sont non seulement extraites et broyées mais aussi transformées en chamotte dans des fours. En 1926, Raymond Boisson installe 4 fours verticaux, d'abord à Bourdeleau, puis il les transporte à la gare : c'est l'origine de la société ARGIREC. Quelques temps plus tard, l'entrepreneur Delaloie qui traitait déjà du sable au Ramard s'associe à André Monichon, chef de gare de Clérac, pour fonder la société SOGDAR et installe ses fours horizontaux, à la gare également, mais un peu plus à l'ouest, vers La Gélie.

Le maximum d'activité se situe dans les années 1960 : les différentes entreprises emploient plus de 500 ouvriers ; les argiles traitées partent par le train de la gare de Clérac vers les ports de Bordeaux (Blaye), Rochefort et Sète. La moitié est exportée vers l'Europe (surtout l'Italie) et l'Afrique du Nord.

A ce trafic lourd, s'ajoute dans les mêmes années l'exportation vers l'Allemagne des « vins vinés » (vins auxquels on a ajouté de l'eau de vie) produits par la distillerie Nau à Teurlay (héritière de celle de Jules Nau) : arrivés à destination, ils sont transformés en « brandy ».

On connaît la suite : la mécanisation réduit les effectifs, les contraintes financières amènent le regroupement des entreprises en une seule, AGS, puis l'absorption de celle-ci par Imérys. Le développement du transport routier diminue l'importance du trafic ferroviaire de marchandises, qui cesse définitivement dans les années 1980.

La gare de Clérac est aussi une gare de voyageurs. Par le train, en changeant à Saint-Mariens, les habitants peuvent rejoindre Bordeaux, Saintes et La Rochelle. Le chef lieu du département, si éloigné, se rapproche un peu !

Les Cléracais peuvent commencer à s'évader. Le premier déplacement à Lourdes est organisé par l'abbé André Chaigneau, curé de Clérac, en 1910, dans le cadre d'un pèlerinage diocésain. C'est un moyen, non seulement de prier la Vierge, mais aussi de découvrir les Pyrénées. Les Cléracais peuvent eux aussi s'adonner au tourisme !

En sens inverse, le train facilite la venue à Clérac de la main d'œuvre dont la commune a besoin: Bretons, Vendéens et Italiens dans l'agriculture et l'élevage, Landais pour le gemmage des pins, mais aussi Espagnols, Portugais et même Russes comme ouvriers dans les carrières et les usines.

Le trafic de voyageurs a été supprimé en 1938 mais quelques trains ont circulé pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les liaisons quotidiennes vers Bordeaux ont ensuite été assurées par la Compagnie CITRAM (deux lignes quotidiennes se croisaient à Clérac) et celles vers Saintes et La Rochelle par la compagnie CITRAM puis la compagnie Aunis et Saintonge, depuis Montguyon.

Et aujourd'hui ?

La disparition du trafic de voyageurs et de marchandises a amené un déclasséement progressif de la

Du Chemin de Charlemagne à la LGV (2) (suite)

voie 84

En 1994, la voie a été déposée entre Barbezieux et Clérac.

Depuis 2004, l'emprise est aménagée en piste cyclable, la désormais renommée « Voie Verte de Haute Saintonge », qui relie Clérac à Chevanceaux, puis à Barbezieux par son prolongement connu sous le nom de « Galope Chopine ».

Cependant la présence d'infrastructure ferroviaire n'est pas étrangère au choix de Clérac comme base de travaux puis de maintenance de la LGV.

En 2009, RFF (Réseau Ferré de France) a acheté un terrain de 25 hectares près de la gare pour accueillir la seule base de travaux servant à approvisionner le chantier de la LGV Tours - Bordeaux. 250 personnes y ont travaillé. Depuis la mise en service de la LGV en 2017, RFF n'a conservé que quelques hectares pour la maintenance de la ligne. En compensation des inconvénients liés à la présence de la base de travaux, certains avaient espéré obtenir une remise à neuf de la ligne entre Clérac et Saint Mariens afin de rétablir le service de fret et même de créer une déserte TER de la commune vers Bordeaux. Pour le moment, ces espoirs sont déçus.

Conclusion

Au terme de ce rapide survol historique, une conclusion s'impose: depuis l'Antiquité, la commune de Clérac a toujours été traversée par des voies de communications. Elle en a souvent tiré profit.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Une ligne LGV qui traverse la commune de part en part, des rames de TGV (trop bruyantes pour certains), et une base de maintenance de travaux pour la LGV. Dans leurs voitures lancées à plus de 300 km/heure, des milliers de voyageurs peuvent entrevoir pendant quelques fractions de seconde le bourg de Clérac avec son clocher d'ardoises s'élevant au dessus de maisons basses aux toits de tuiles rouges, l'image typique d'un village saintongeais...

Jean-Paul GRASSET



La gare de Clérac dans l'Entre deux guerres.

Protégeons les abeilles

Les abeilles ont un rôle indispensable dans l'écosystème. 80 % de la pollinisation des plantes sauvages et cultivées est assurée par les insectes. Il est important que les abeilles puissent polliniser les arbres fruitiers et le potager. Pour les attirer, on mise sur des plantes qu'elles adorent. Il est important qu'elles puissent butiner toute l'année, il faut donc veiller à étaler les floraisons. De la fin d'automne au début du printemps, il y a peu de fleurs, le lierre peut alors être une très bonne alternative.

Voici dix plantes qui vont aider les abeilles à survivre.

Dès le mois de mars les cerisiers attirent les abeilles. Il en existe de nombreuses variétés alors n'hésitez pas à en planter un dans votre jardin.

Au tout début du printemps, le pissenlit attire les abeilles. Il ne faut pas le couper dans son jardin mais bien le conserver dans un espace en jachère ou en prairie naturelle.

Les longues grappes de fleurs blanches à l'odeur du miel du robinier attirent les abeilles en mai. Il s'adapte à la majorité des sols ce qui en fait un indispensable dans le jardin.

Les trèfles fleurissent de mai à septembre selon les espèces. Ils sont robustes et s'adaptent à la majorité des sols. Ces plantes sont très visitées par les abeilles. Une plante qui séduit les abeilles durant l'été. Elle embaume le jardin et les abeilles en raffolent !

Tout l'été, les différentes variétés d'asclépiades fleurissent. On en trouve des blanches, roses ou orangées dans les massifs et les plates-bandes bien exposées au soleil.

Le tilleul apporte beaucoup d'ombre au jardin et les fleurs diffusent une douce odeur. Les abeilles se régaleront de leur nectar, elles peuvent ensuite fabriquer du très bon miel.

La floraison de la verge d'or se fait du mois d'août au mois d'octobre. Les abeilles l'adorent !

L'aster fleurit de fin août à fin novembre et les abeilles adorent la butiner. Il en existe différentes variétés avec des coloris pastel.

Le lierre est très utile pour les abeilles, particulièrement à la fin de l'automne quand les fleurs sont plus rares.



Cuisinons encore zéro déchets !

Certaines préparations n'utilisent que le jaune d'œuf. Le blanc peut éventuellement se congeler pour un usage ultérieur mais il peut aussi s'utiliser pour confectionner de délicieux petits biscuits.

Tuiles

Pour 4 blancs d'œuf
150 g de farine
150 g de sucre
20 cl de crème épaisse

Mélanger sucre et farine, battre les blancs en neige et les incorporer à la crème.

Ajouter le mélange sucre farine et bien travailler le tout.

Disposer en petits tas espacés sur une plaque beurrée. Cuire à four chaud (180°) 10 mn environ en laissant légèrement dorer. En sortant du four on peut rouler les tuiles sur le goulot d'une bouteille.

Miroirs

Pour 4 blancs d'œuf
125g de poudre d'amandes
125g de sucre

Battre les blancs en neige très ferme. Ajouter la poudre d'amande et le sucre. Disposer la pâte obtenue sur une plaque beurrée et cuire à four chaud 15 mn environ.

Congolais

Pou 4 blancs d'œuf
200g de noix de coco râpée
200g de sucre en poudre

Mélanger le sucre et les blancs d'œuf en remuant bien dans un récipient au bain Marie maintenu chaud. Ajouter alors au mélange chaud la noix de coco.

Faire des tas sur une plaque beurrée et cuire à four moyen, (120°) 20mn environ.



Etat civil

Tyler ESTAY

né le 29 novembre 2017 à Bruges fils de Eugénie NAUDIN et de Benoît ESTAY, domiciliés 12 Le Bonnin

Evan et Cléa AUGÉY

nés le 21 mars 2018 à Libourne, fils et fille de Christine PLOYARD et de Yannick AUGÉY, domiciliés 1 lieu-dit « Fradon »

Charlotte AUDOUIN,

née le 02 Juillet 2018 à Bordeaux, fille de Benoît AUDOUIN et de Pauline VIOCHE, domiciliés Impasse des Bruyères.

Lohann CUMERLATO DELTEIL

Né le 02 juillet 2018 à Libourne, fils de Romain CUMERLATO et Justine DELTEIL, domiciliés à 11 chemin du Bois de Teurlay

Philippe MENDES DA CUNHA et Sabrina COUME

mariés le 05 mai 2018, domiciliés à MÉDILLAC (Charente)

Monsieur André, Daniel GAGNIER

décédé le 07 juin 2018 en son domicile, domicilié « Boischarles »

Monsieur Guy ARNAUD

décédé le 22 octobre 2018 à Libourne, domicilié « Le Boulat »

Madame Sylvie TEYSSOT

décédée le 10 Septembre 2018 à Libourne, domiciliée « Le Grand Village »,



Mairie de Clérac

Le Bourg

17270 Clérac

Tél : 05.46.04.13.12

Fax : 05.46.04.29.06

info@ville-clerac.fr

www.ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi, mardi et jeudi

de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h15

Le vendredi de 14h à 17h30

Le samedi de 8h30 à 12h30

Culture

Bibliothèque : 05.46.04.75.56

email : bibliotheque@ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi et jeudi de 16h30 à 18h30

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 16h00 à 18h00

Le samedi de 10h00 à 12h00

Musée :

1 route des châteaux

05.46.04.07.83

email : musee-clerac@orange.fr

web : www.musee-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi et mercredi de 14h à 18h30

Le jeudi, vendredi, samedi et dimanche

de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Education

Ecole : 05.46.04.53.82

Garderie périscolaire (s'adresser à la mairie) :

05.46.04.13.12

Office religieux

Planning des messes :

Messes du samedi 18h30 de Pâques à la Toussaint

Messes du samedi 18h de la Toussaint à Pâques

1er samedi : Eglise de Chevanceaux

2ème samedi : Eglise de Clérac

3ème samedi : Eglise de Vassiac-Montguyon

4ème samedi : Eglise de Cercoux

5ème samedi : Eglise de St Pierre du Palais

Tous les dimanches : Eglise de Montlieu à 10h30

Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde)

05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

Services

Salle des fêtes : 05.46.04.13.12

La Poste : 05.46.04.13.00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

ADMR Saintonge Sud (Ancienne Mairie de Saint Martin

d'Ary, 26, route de Royan) : 05.46.04.45.97

Déchèterie-SOTRIVAL : 05.46.04.03.38

Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h15.

Samedi : 9h-12h30 et 14h00-17h30. Fermé dimanche, lundi et jours fériés.

SPA (Saintes) : 05.46.93.47.65

web : spa.de.saintes.free.fr

Régie d'exploitation services des eaux : 05.46.49.42.56

E.R.D.F. (dépannage) : 0810 333 017

G.R.D.F. (dépannage) : 0810 433 017

France Télécom : 12 14

SNCF : 36 35

Social

Maison de la Solidarité et des Services publics (Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45

Assistante sociale (service social de Montendre) :

Le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 16h sur rendez-vous au

05.46.49.27.77

Tourisme

Communauté de Communes de la Haute Saintonge :

05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78

web : www.haute-saintonge.com

Office de tourisme cantonal Montguyon : 05.46.04.28.70

Urgences et santé

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

N° d'Urgence Unique Européen : 112

Gendarmerie de Montguyon : 05.46.04.10.13

Hôpital Jonzac : 05.46.48.75.75

Hôpital Libourne : 05.57.55.34.34

Infirmière (Stoffel Corinne) : 05.46.04.73.56

Médecin de nuit (week-end et fériés) : 05.46.27.55.20

Centre antipoison (Bordeaux) : 05.56.96.40.80

Accueil familial personnes âgées

Mme Bodin Sylvie (Matrat) 05.46.04.29.54.

Mme Martin Francine (rue de la franière) 05.46.48.02.58.

Mme Prezot Annie (la Giraude) 05.46.04.13.75.

Mme Vias Sylvie (11 rue de lesné) 05.46.04.20.89.

Mme Géron Agnès (rue du Brandard) 05.46.04.28.59

Assistantes maternelles

Mme Besson Marie-Laure (Rue de Lesné) 05.46.04.07.61

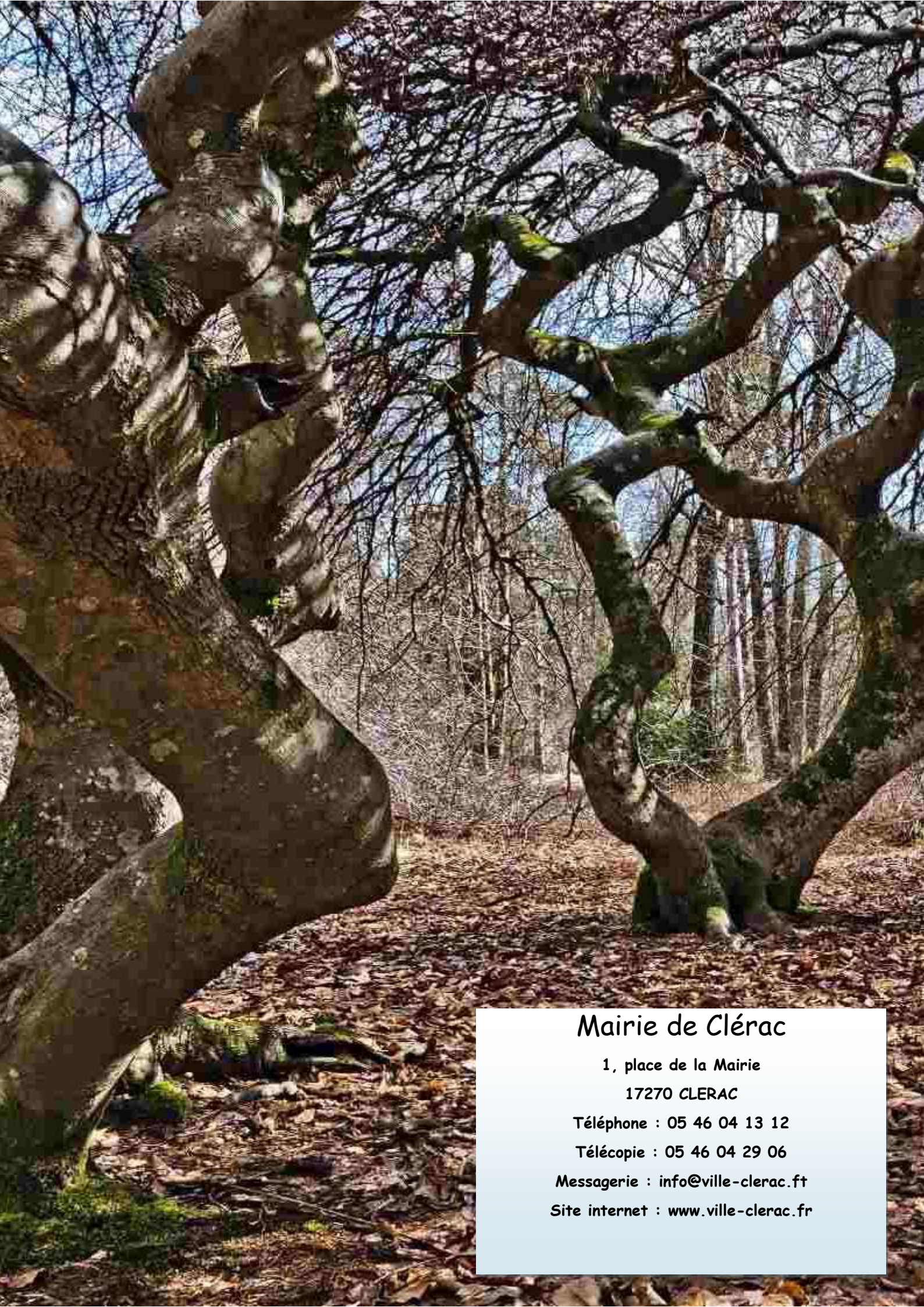
Mme Duru Sandrine (route des terres blanches)

06.68.37.58.16

Mme Glenisson Marie-Hélène (rue de la faïencerie)

05.46.48.26.60.

Mme Tingul Linda (rue du Jeu de Quilles) 05.46.70.69.13.



Mairie de Clérac

1, place de la Mairie

17270 CLERAC

Téléphone : 05 46 04 13 12

Télécopie : 05 46 04 29 06

Messagerie : info@ville-clerac.fr

Site internet : www.ville-clerac.fr